

INFORMATIONS TARIFICATION 2020 – 2021 - « SERVICES SPORT DE HAUT NIVEAU »

Afin de préparer dans les meilleures conditions possibles la rentrée sportive des structures d'entraînement, vous trouverez ci-dessous **les tarifs 2020 – 2021 pour les services « sport de haut niveau » ainsi que les modalités de tarification.**

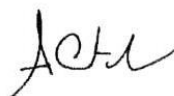
Tarifs 2020 – 2021 voté par le Conseil d'Administration du GIP CSN du mardi 10 mars 2020.

	Permanents *	Interne	Externe
Tarifs 2020 - 2021	4 200 €	1 200 €	600 €

* Ce tarif comprend les services « haut niveau » ainsi que l'hébergement « week-ends et vacances scolaires »

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 3 juillet 2019, la facturation des services « haut niveau » du CSN sera adressée **trimestriellement aux structures d'entraînement.**

Le Président,



Gérard FOURQUET

- LES SERVICES « SPORT DE HAUT NIVEAU » -

COORDINATION ET SUIVI DE LA VIE QUOTIDIENNE DES SPORTIFS.

- *Accueil physique, coordination de la vie quotidienne du sportif avec le « Portail de Suivi Quotidien du Sportif », logiciel du Ministère des Sports et de l'INSEP.*
- *Collecte des absences transmises par les responsables des pôles, les parents ou le service médical.*
- *Transmission des absences par le CSN à la vie scolaire des établissements partenaires.*
- *Elaboration et transmission du dossier week-end aux personnels d'astreintes du CSN, aux surveillants, au Lycée Laplace et aux responsables de pôle.*
- *Pour l'hébergement les week-ends et les vacances scolaires, organisation et gestion de la surveillance et du ménage : recrutement, suivi administratif, gestion et planification des emplois du temps.*
- *Organisation et commande des goûters et des repas pour les week-ends et les vacances scolaires.*
- *Convention avec le CROUS pour l'organisation des repas les week-ends et les vacances scolaires.*
- *Espace détente et animations pour les sportifs.*
- *Dotation annuelle de matériels à l'effigie du CSN.*

ENTRAINEMENT ET PERFORMANCE SPORTIVE.

- *Coordination mensuelle avec le CSN, les responsables des pôles et le service médical.*
- *Mise en place de protocoles sportifs : profilage moteur, prophylaxie, récupération (Réseau Grand INSEP).*
- *Déploiement d'un service « d'optimisation de la performance » et prise en charge pour les athlètes « internationaux » d'une préparation physique individualisée.*
- *Gestion et planification pour les accès à la salle de musculation, au dojo et à la salle d'analyse vidéo du CSN.*
- *Achat et mise à disposition de matériels sportifs.*
- *Espace de travail et accès internet pour les coordonnateur et entraîneurs des pôles.*
- *Organisation des créneaux pour les installations sportives à proximité du CSN, en partenariat avec la l'université Caen Normandie et la ville de Caen.*

VIE SCOLAIRE.

- *Participation à la commission du Rectorat et de la DRDJSCS pour le suivi de la convention cadre relative à l'accueil et aux conditions de scolarité des sportifs inscrits dans les pôles ou dans les centres de formation des clubs professionnels agréés.*

- *Coordination pour l'aménagement des cursus scolaires et de la scolarité en lien avec le Rectorat et les établissements scolaires.*
- *Suivi de la scolarité en lien avec les responsables des établissements scolaires partenaires du CSN (professeurs, CPE, équipes de direction).*
- *Participation aux conseils de classes.*
- *Transmission des absences pour des raisons sportives ou médicales aux établissements scolaires.*

SOUTIEN ET TUTORAT SCOLAIRE.

- *Proposition d'aides aux devoirs et de cours de soutien en lien avec les établissements scolaires.*
- *Recrutement, gestion et suivi des intervenants assurant les cours de soutien.*

ARTICULATION DU PROJET SPORTIF ET SCOLAIRE.

- *Suivi du double projet, sportif et scolaire, avec les établissements scolaires et les responsables des structures d'entraînement.*
- *Accompagnement, information et orientation scolaire par un Psychologue de l'Education Nationale.*
- *Organisation de réunions trimestrielles avec les responsables de pôle pour le suivi du double projet.*
- *Préparation et organisation de la commission d'admission des sportifs de haut niveau au CSN.*
- *Participation à la démarche de labellisation des structures d'entraînement.*

LE SUIVI MEDICAL, PARAMEDICAL ET PSYCHOLOGIQUE.

- *Des espaces dédiés au médical et aux soins kiné.*
- *Coordination du suivi médical réglementaire, des prises de rendez-vous et du suivi des soins.*
- *Médecin du sport consultable tous les jours : au CSN (2 fois par semaine) et tous les jours à l'Institut Régional de Médecine du Sport sur prise de rendez-vous coordonnés par le CSN.*
- *Accès facilité aux services d'imageries (radiologie, IRM, ...) et aux médecins spécialistes du CHU de Caen.*
- *Soins kinésithérapeutes au CSN tous les jours et complété par un accès avec des navettes au cabinet de kiné « Caen Kiné Sport » les mardis et jeudis soirs (20 heures hebdomadaires)*
- *Accompagnement et suivi psychologique.*
- *Diététiciens : accompagnement individuel, informations collectives, créneaux hebdomadaires (2 fois par semaine), menus de la semaine élaborés par le diététicien, goûters.*
- *Mise en place d'actions de préventions collectives : dopage, réseaux sociaux, paris sportifs, bizutage et harcèlement.*